

Caroline Sionneau

Administratrice de la SETF, Candidate à la présidence de la SETF

Communiqué de presse, le 19 octobre 2023

Aujourd'hui, lors de la réunion du Conseil d'Administration de la SETF, j'ai été agressée verbalement par plusieurs administrateurs et plus particulièrement par le ticket de candidats Jean-Pierre BARJON et Patrick DAVID, en présence des représentants de l'Etat.

L'objet de cette agression est le courrier que j'ai adressé le 21 septembre dernier au Ministère de Tutelle concernant l'avenir de l'Hippodrome de Vincennes.

En effet, alors que l'appel d'offre a été publié le 11 juillet dernier, je constatais que l'équipe dirigeante en place n'avait rien entrepris pour conserver cet élément central et historique de la Filière et je demandais au Ministre de Tutelle de tout mettre en œuvre pour obtenir un report de la date limite de remise des offres. De plus, cette échéance correspondait au dépouillement du scrutin des élections des représentants de Socio-Professionnels, ce qui ne pouvait que constituer un obstacle pour un traitement serein de cette question essentielle.

Dans la précipitation, le président BARJON a institué mi-septembre une commission pour l'avenir de Vincennes, qui ne s'est réunie que 2 fois, qui n'a qu'un rôle consultatif, rôle d'ailleurs parfaitement inutile dès lors qu'aucun document ne lui a jamais été remis. Il s'agissait encore une fois d'une commission alibi, paravent d'un exercice solitaire et discrétionnaire de la présidence de la SETF.

L'alerte que j'ai lancée au Ministre de Tutelle en ma qualité d'administratrice était parfaitement légitime, et m'est aujourd'hui reprochée. Elle était rendue nécessaire par l'inertie de l'équipe dirigeante et le risque évident de voir disparaître ce joyau de la Filière.

Imagine-t-on l'Olympique de Marseille sans le Stade Vélodrome ? Evidemment non. Il en est de même pour le Trot.

Et je suis persuadée que mon initiative aujourd'hui attaquée portera ses fruits.

Je me devais d'agir et c'est ce que l'on me reproche aujourd'hui avec une violence inouïe et inacceptable. Tout au long des quatre dernières années, il m'a d'ailleurs été reproché à de nombreuses reprises mes initiatives auprès des pouvoirs publics, considérant que je devais me cantonner à un rôle de potiche, validant sans rechigner les décisions prises unilatéralement par le Président BARJON (partenariat ZEturf, achat de l'immeuble THEMIS, non souscription d'un PGE ...). C'est mal me connaître.

Naturellement, cette attaque en règle s'inscrit dans le cadre de la campagne électorale actuelle dans laquelle Monsieur BARJON use impunément des moyens de la SETF à des fins personnelles pour les élections nationales, régionales et à la présidence de l'Association.

En effet, il utilise dans l'ensemble de ses documents de propagande électorale le logo de la SETF, violant ainsi à la fois les droits de propriété intellectuelle de l'association et influençant le vote des électeurs en faisant croire qu'il serait le candidat officiel de la SETF.

J'ai évidemment dénoncé ces pratiques auprès de la Commission Electorale à plusieurs reprises, mais cette dernière parait plus encline à écarter les professions de foi contenant un simple lien internet que d'assurer l'égalité de traitement des candidats.

De nombreux candidats aux élections au niveau national ou régional ont pu constater ces agissements et s'en sont d'ailleurs ouverts à moi.

Là aussi je me devais de réagir et je n'hésiterai pas à défendre les intérêts des Socio-Professionnels en saisissant la justice si nécessaire pour dénoncer toute irrégularité affectant le déroulement des élections.

Etant la seule femme au sein du Conseil d'Administration, il me serait facile d'invoquer une attaque sexiste de la part de plusieurs administrateurs (ce qui est une évidence), toutefois je constate surtout que mon implication désintéressée pour la Filière s'oppose aux intérêts de certains, qui d'apparence, se préoccupent de son avenir.